



Arnaque photographe avec faux n de siret

Par **bambou**, le **04/09/2008 à 13:13**

Bonjour,rnrn rnrnJ'ai besoin de votre aide,Il y as 3 semaines nous avons engagé un photographe professionnel pour prendre des photos de mon cousin lors de son mariage.rnLe résultat à été catastrophique (mauvais cadrage, mauvaise exposition) et les fichiers sont irrécupérables.rnJe l'ai est montrer à plusieurs personnes de mon entourage et également sur un forum de photographe ils on tous dit la même chose : c'est horrible.rnrnMa question est la suivante : peut on récupérer l'argent que nous lui avons donné ? et comment je dois m'y prendre ?rnA savoir que sur le contrat qu'il nous a donné son numero de siret correspond a son ancien métier (Architecte) rnIl est également indiquer que nous avons le droit de refuser les photos (mais ce n'est pas indiquer qu il me redonne l'argent)rnrnPouvez vous me renseigner ?rnMERCI